DEPARTEMENT DU GARD
Commune de BERNIS

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

PLAN DE ZONAGE

ECHELLE : 1:4 500	**Partie Nord**	
Elaboration du PLU Prescription : 10 Juin 2009 Arrêt : 9 Janvier 2017 Approbation : 5 Septembre 2017	Procédure Modification n°3 du PLU Approuvée le 6 février 2024	altereo *Parc d'activité Point Rencontre* *13770 VENELLES* *Tél : 04 42 54 00 68*

Légende

Zonage du PLU

- Zones du PLU
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés
- Secteurs d'OAP
- Bâtiment autorisé à changer de destination au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme

Patrimoine

- Patrimoine remarquable

Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

- Périmètre ZPPAUP
- Localisation des capitelles

Prescriptions

- Zone non aedificandi
- Recul du schéma départemental
- Recul loi Barnier de l'A9

Recul Loi Barnier de la RN113

- Autres constructions
- Habitat
- Toutes constructions

Périmètre de protection de captages pour l'alimentation en eau potable

Champ captant des Rochelles

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Champ captant de Canferin

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Champ captant de Trièze Terme

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Risque inondation

- Aléa ruissellement
- Secteur concerné par le Plan de Prévention du Risque Inondation du Vistre approuvé le 04.04.2014

Risque retrait-gonflement des argiles

- Secteur concerné par un aléa moyen retrait-gonflement des argiles

Gestion des berges des cours d'eau

- Recul de 10m le long des cours d'eau
- Espace de Bon Fonctionnement du Vistre et de ses affluents

N
O E
S

DEPARTEMENT DU GARD
Commune de BERNIS

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

PLAN DE ZONAGE

ECHELLE : 1:4 500	**Partie Sud**	
Elaboration du PLU Prescription : 10 Juin 2009 Arrêt : 9 Janvier 2017 Approbation : 5 Septembre 2017	Procédure Modification n°3 du PLU Approuvée le 6 février 2024	altereo *Parc d'activité Point Rencontre* *13770 VENELLES* *Tél : 04 42 54 00 68*

Légende

Zonage du PLU

- Zones du PLU
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés
- Secteurs d'OAP
- Bâtiment autorisé à changer de destination au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme

Patrimoine

- Patrimoine remarquable

Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

- Périmètre ZPPAUP
- Localisation des capitelles

Prescriptions

- Zone non aedificandi
- Recul du schéma départemental
- Recul loi Barnier de l'A9

Recul Loi Barnier de la RN113

- Autres constructions
- Habitat
- Toutes constructions

Périmètre de protection de captages pour l'alimentation en eau potable

Champ captant des Rochelles

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Champ captant de Canferin

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Champ captant de Trièze Terme

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Risque inondation

- Aléa ruissellement
- Secteur concerné par le Plan de Prévention du Risque Inondation du Vistre approuvé le 04.04.2014

Risque retrait-gonflement des argiles

- Secteur concerné par un aléa moyen retrait-gonflement des argiles

Gestion des berges des cours d'eau

- Recul de 10m le long des cours d'eau
- Espace de Bon Fonctionnement du Vistre et de ses affluents

N
O E
S

DEPARTEMENT DU GARD
Commune de BERNIS

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

PLAN DE ZONAGE

ECHELLE : 1:2 000	**Village**	
Elaboration du PLU Prescription : 10 Juin 2009 Arrêt : 9 Janvier 2017 Approbation : 5 Septembre 2017	Procédure Modification n°3 du PLU Approuvée le 6 février 2024	altereo *Parc d'activité Point Rencontre* *13770 VENELLES* *Tél : 04 42 54 00 68*

Légende

Zonage du PLU

- Zones du PLU
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés
- Secteurs d'OAP
- Bâtiment autorisé à changer de destination au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme

Patrimoine

- Patrimoine remarquable

Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

- Périmètre ZPPAUP
- Localisation des capitelles

Prescriptions

- Zone non aedificandi
- Recul du schéma départemental
- Recul loi Barnier de l'A9

Recul Loi Barnier de la RN113

- Autres constructions
- Habitat
- Toutes constructions

Périmètre de protection de captages pour l'alimentation en eau potable

Champ captant des Rochelles

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Champ captant de Canferin

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Champ captant de Trièze Terme

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Risque inondation

- Aléa ruissellement
- Secteur concerné par le Plan de Prévention du Risque Inondation du Vistre approuvé le 04.04.2014

Risque retrait-gonflement des argiles

- Secteur concerné par un aléa moyen retrait-gonflement des argiles

Gestion des berges des cours d'eau

- Recul de 10m le long des cours d'eau
- Espace de Bon Fonctionnement du Vistre et de ses affluents

N
O E
S